

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Un risque sismique modéré mais mal connu, comment le prendre en compte ? Quelles conséquences sur les activités économiques et industrielles ? Apports des expériences européennes (italiennes et suisses)

Date : 7 mars 2013

Lieu : Petit Arbois (Aix-en-Provence)

Les travaux de recherche sismotectoniques menés cette dernière décennie dans le sud-est de la France ont confirmé l'activité tectonique et sismique de plusieurs grandes failles situées dans l'ouest de la Provence. Certaines de ces failles sont complexes à caractériser car ce sont des failles masquées en surface. La détermination de l'aléa sismique associé est empreinte d'une incertitude élevée qui se répercute sur l'évaluation du risque sismique. Compte-tenu du niveau de connaissances actuel, les séismes les plus forts auxquels on peut s'attendre sur ces systèmes de failles sont comparables aux derniers séismes italiens qui ont frappé la région de Bologne en mai 2012.

L'objectif de la journée est d'informer les industriels et les collectivités sur les conséquences et les moyens de gérer un risque sismique modéré mal connu, en enrichissant les échanges par les expériences italiennes en terme de gestion de la crise, et valaisannes en terme de prévention et préparation à la survenance d'un séisme majeur. Le cas de la Provence permettra une illustration concrète de la problématique.

Différents intervenants sont invités à témoigner : les ingénieurs et les chercheurs du Cerege, du BRGM, de l'IRSN et du CEA, partageront leur connaissance de l'aléa sismique sur le territoire provençal ; le Pr. M. Dolce, témoignera de son expérience en tant que directeur de la Protection civile italienne lors du séisme de Bologne ; les interventions valaisannes présenteront leur « doctrine », au-delà de l'aspect réglementaire, en matière de prise en compte du risque sismique lié au bâti existant (non parasismique) dont notamment les installations industrielles ; et enfin, un intervenant de l'Association Française du génie Parasismique (AFPS) en charge de la rédaction du guide sur la construction parasismique sur les installations classées viendra également faire part de son expérience.





PROGRAMME

9:30 : Accueil des participants

10:00-10:10 : Introduction par un Elu ou représentant de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et un représentant de la DREAL

10:10-10:20 : La cartographie réglementaire : les principes d'élaboration. M. Terrier, (BRGM)

10:20-10:50 : Séismes et failles en Provence. O. Bellier (CEREGE) et M. Cushing (IRSN)

10:30-11:00 : Connaissances en profondeur du système de failles de La Fare-Eguilles. M. Terrier (BRGM)

11:00-11:20: Pause-café

11:20-11:50 : La prise en compte de l'aléa sismique autour du site de Cadarache (programme Cashima). F. Hollender (CEA)

11:50-12:20 : Synthèse et discussion : Evaluation de l'aléa sismique : connaissance et incertitudes actuelles. (BRGM, CEREGE, IRSN)

12:20-14:00 : Déjeuné

14:00-14:30 : Témoignage séisme de Bologne : dommages sur les bâtiments courants et industriels suite à un séisme en zone sismique modéré. Pr. Dolce, expert auprès de la protection civile italienne

14:30-15:00 : Gestion et réduction du risque sismique du complexe chimico-industriel de Monthey (Chablais valaisan, CH). Roberto Peruzzi, ingénieur EPFL spécialisé en génie parasismique.

15:00-15:30 : Le risque sismique résiduel des sites chimico-industriels suisses. Martin Koller, ingénieur EPFZ spécialisé en génie parasismique

15:30-16:00 : Construction parasismique sur les installations classées et projet de guide sur les canalisations de transport. Pierre-Alain Naze, président du comité scientifique et technique de l'AFPS.

16:00-17:00 : Synthèse de la journée avec l'ensemble des intervenants, échanges avec la salle.